



VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier de l'année 2024

Déposé le 5 novembre 2025

Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, je dépose le rapport sur les faits saillants du rapport financier de la Municipalité du Village de Vaudreuil-sur-le-Lac au 31 décembre 2024. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie des vérifications comptables externes qui tracent un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2024

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 sont déposés à la présente séance extraordinaire du 5 novembre 2025.

Le rapport financier, audité par la firme BCGO s.e.n.c.r.l., donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du Village de Vaudreuil-sur-le-Lac au 31 décembre 2024 ainsi que le résultat de ses activités, à l'exception de la réserve relative à l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ».

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation ("OMHS") correspond au montant estimatif prévu associé à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. En fonction de l'état de l'actif, du temps estimé avant sa mise hors service et du coût de la mise hors service de l'actif, le passif comptabilisé par une Municipalité peut varier de manière significative. La norme OMHS a été adoptée afin d'aider les entités des secteurs public à prendre des décisions plus éclairées concernant les ressources futures et les besoins de financement.

Résultats financiers au 31 décembre 2024

La Municipalité termine l'année financière 2024 avec un excédent de fonctionnement de l'exercice de 96 117 \$.

Nos registres comptables démontrent également un excédent accumulé non affecté de 638 311 \$ (inclus l'excédent de l'année), un excédent accumulé affecté de 243 336 \$ et des fonds réservés pour 220 536 \$ pour un grand total de 1 102 183 \$ au 31 décembre 2024. Vous trouverez le détail ci-dessous :

Excédent non affecté :	638 311 \$
Excédent affecté :	
• Taxation des règlements d'emprunt	22 134 \$



**VAUDREUIL-
SUR-LE-LAC**

• Génératrice station de pompage	25 000 \$
• Réalisation du NIM – TECQ	9 202 \$
• Stationnement-Bornes	27 500 \$
• Système de sécurité et caméras	16 000 \$
• Budget 2025	<u>143 500 \$</u>
Total des excédents affectés	243 336 \$
Fonds réservés :	
• Fonds de roulement	200 000 \$
• Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	5 536 \$
• Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	<u>15 000 \$</u>
Total des fonds réservés	220 536 \$
TOTAL	<u>1 102 183 \$</u>

État de la situation financière au 31 décembre 2024

Le solde de la dette à long terme est de 465 529 \$ comparativement à 549 521 \$ en 2023. De ce montant, 367 903 \$ est à la charge de l'ensemble des contribuables et 97 626 \$ à la charge de certains secteurs.

Les actifs financiers totalisent 2 104 808 \$ et les passifs sont de 1 788 716 \$ ce qui nous donne des actifs financiers nets de 316 092 \$. Le total des actifs non financiers est de 6 117 714 \$, ce qui, ajouté aux actifs financiers nets de 316 092 \$ représente l'excédent total soit l'avoir des contribuables de 6 433 806 \$.

Endettement total net à long terme par 100 \$ de la richesse foncière uniformisée ("RFU")

Description	2024	2023
Endettement total net à long terme ("ETNLT")	1 098 986 \$	838 808 \$
Richesse foncière uniformisée	437 353 930 \$	343 879 746 \$
% ETNLT/ 100 \$ de RFU - Municipalité	0,25 \$	0,24 \$
% ETNLT/ 100 \$ de RFU – municipalités de même taille	n.d.*	0,93 \$

* Données non disponibles car non encore compilées pour l'année 2024 par le MAMH.



VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Ce ratio mesure l'endettement total net à long terme d'une municipalité en proportion de sa RFU. Si le ratio diminue, l'endettement de la municipalité fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur l'économie locale. Un ratio stable indique que la croissance de l'endettement est comparable à celle de l'économie locale. Si le ratio augmente, l'endettement fait peser un fardeau de plus en plus lourd sur l'économie locale et accroît, par le fait même, le risque lié à la durabilité.

Rémunération des élus

Pour l'exercice 2024, la rémunération faite pour la municipalité pour le maire excluant les charges sociales s'élevait à 13 468 \$ et l'allocation de dépenses était de 6 734 \$. Quant aux conseillers, pour la même année, la rémunération par conseiller excluant les charges sociales était de 4 490 \$ et de 2 245 \$ soit 50% de la rémunération pour l'allocation de dépenses.

Conclusion

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations majeures, dont le pourvoi de quatre postes demeurés vacants au sein de l'équipe administrative, incluant la direction générale, afin d'assurer la pérennité organisationnelle après plus de six ans de roulement dans la plupart des fonctions. Parmi les autres réalisations, notons: l'optimisation de la subvention PRABAM, la mise en œuvre du programme de la TECQ 2019-2024, la finalisation de l'entente intermunicipale en sécurité incendie avec Vaudreuil-Dorion, l'amélioration des communications avec les citoyens, le rattrapage du dépôt des états financiers 2022 et 2023 et l'implantation d'une culture organisationnelle axée sur l'efficience et le service aux citoyens.

Le rapport financier est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ces faits saillants ont été présentés à la séance du conseil du 5 novembre 2025. Ils seront diffusés dans les 30 jours, notamment sur le site Web de la Municipalité.



Mario Tremblay

Maire
Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac
44 rue de L'Église
Vaudreuil-sur-le-Lac, Québec
J7V 8P3
[maire@vsl.ca](mailto:mairie@vsl.ca)